

L'Agglo du Saint-Quentinois lance une seconde opération de démoustication ce mardi 18 juin 2019

Le développement des larves de moustiques est particulièrement surveillé par la Direction de l'environnement de l'Agglo du Saint-Quentinois. Les conditions météorologiques de ces derniers jours ont provoqué des conditions favorables aux pontes et développement des larves de moustiques, qui envahissent certaines communes de l'Agglo du Saint-Quentinois.

De ce fait, l'Agglo a programmé une démoustication dans la matinée du mardi 18 juin dans 17 communes.

Les communes concernées sont les suivantes : Rouvroy, Harly, Saint Quentin, Gauchy, Grugies, Dallon, Castres, Fontaine-les-Clercs, Contescourt, Seraucourt-le-Grand, Happencourt, Artemps, Tugny-et-Pont, Saint Simon, Dury, Ollezy, Sommette-Eaucourt.

La démoustication vise à répandre par aérosol un larvicide homologué en agriculture biologique et inoffensif chez les humains et animaux, dispersé par voie aérienne au moyen d'un hélicoptère sur plus de 160 hectares de zones marécageuses aux abords des zones urbanisées (l'épandage au-dessus des habitations, leur dépendance et terrains à usage de loisirs ainsi que sur les voiries est interdit par la réglementation).

Menée 2 à 3 fois par an, cette opération permet de limiter la prolifération de moustiques pour le bien-être des riverains des zones marécageuses. De prochaines opérations pourront être rendues nécessaires entre juillet et août.

Renseignements: Agglo j'écoute au 03.23.06.30.06

Votre contact

Cabinet de Madame la Présidente
03 23 06 30 06
cabinet.agglo@casq.fr